

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Aménagement/Environnement/GEMAPI : Demande de transfert de gestion des parcelles impactées par l'aménagement de la plage d'Ambato (Mtsangamouji)

Séance du 14/08/2025

2^{ème} convocation

Délibération n°56

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 9

Absents : 31

Votants : 9

- dont « pour » : 9
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0



Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le samedi 09 août 2025, convoqué le jour même, s'est réuni sur 2^{ème} convocation le jeudi 14 août 2025 à 08 heures 30 au Pôle d'Excellence Rurale à Coconi, sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA.

Présents :

ALLAOUI Mohamed, BOINA Rifay Raim, CHANRANI Daoudou, FARADJI Saindou, ISSOUFI Ramadani, MADI OUSSINI Mohamadi, MIKIDADI Madihali, MROIVILI Mohamed Moindjie, RAMA Ahamed

Absents :

RIDHOI Zaïnabou ATTIBOU Zaïnati IBRAHIMA Saïd Maanrifa, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR Inchaty SOILHI, AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdati, , BOURA Zaounaki Fatima, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, SAID Mariame, ANDJILANI Housseni, ABDOU COLO Nassuhati, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, BOURA MCOLO Vita, MDALLAH Anlamati, MOHAMED Zaïnaba, CHANFI Bibi, YSSOUMAIL AHAMADI, AHMED COMBO Papa.

Secrétaire de séance : ALLAOUI Mohamed

Dans un souci de respect de l'environnement et dans une démarche de développement durable, la communauté de communes du centre ouest (3CO) a lancé une étude d'opportunité d'aménagement écotouristique sur 11 plages de son littoral fréquentées par la population, pour ensuite recentrer la programmation d'aménagement sur une sélection de 3 sites en fonction de la faisabilité technique, réglementaire, fonctionnelle et budgétaire de l'ensemble de l'opération d'aménagement.

Le projet d'aménagement de la plage d'Ambato à Mtsangamouji porté par la 3CO a pour objectif de renforcer la protection contre la submersion marine tout en permettant de concilier accueil du public, canalisation des usages et maintien des équilibres naturels littoraux.

Côté plage, le projet s'inscrit à proximité immédiate de la lagune d'Ambato, faisant l'objet d'un APB. La création d'espaces de stationnement et d'accueil public s'accompagne d'une vaste opération de replantation pour lutter contre l'érosion littorale.

Côté village, l'aménagement vise à valoriser le front de mer au travers du passage à sens unique de la rue Koudjouni, l'organisation du stationnement, la création de micro-espaces publics ainsi que d'une promenade ombragée sur platelage bois.



Vu la délibération n° 34 du 30 septembre 2021 portant Plan Prévisionnel d'Investissement 2021-2026 de la Communauté de Communes du Centre-Ouest ;

Considérant la compétence aménagement des projets structurants de la 3CO,

Considérant la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations de la 3CO,

Considérant que les parcelles d'assises du projet d'aménagement sont dans le domaine terrestre de l'Etat,

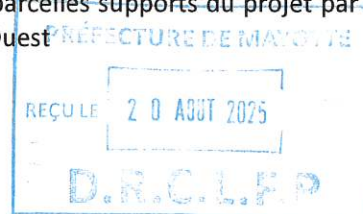
Considérant que ce Projet d'aménagement présente un intérêt général et qu'il y a nécessité de demander aux services de l'Etat de régulariser l'occupation des parcelles supports du projet par une transfert de gestion à la Communauté de Communes du Centre-Ouest

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

De demander aux services de l'Etat de transférer à la communauté de communes du centre-ouest, la gestion des parcelles dont la liste est annexée à la présente, sises dans la Commune de Mtsangamouji, pour les besoins de l'opération d'aménagement sus-décrite ;

D'autoriser le président à signer tout acte ayant un lien avec cette opération.



Fait et délibéré le 14 aout 2025
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO



Signé par: Said Maarifa IBRAHIMA
Date : 18/08/2025
Qualité : Président

M. IBRAHIMA Said Maarifa

**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**



